

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

15724

Déclaration de Maladie : N° P19- 0014705

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4176 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OMARI ABAELMAJID Date de naissance : 01.01.1957

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 06.68.59.38.59 Total des frais engagés : 1041.90 + 250,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/12/2019

Nom et prénom du malade : Kamal Fatiha Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypothyroïdie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 08/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/12/2019		05 -	250 Dhs	Dr FIKRI Marlem Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition et Maladies Métaboliques 15, Rue 11, Jamila 3, Bld Hassan II, Sidi - Casablanca Tél: +212 (05) 22 59 39 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE LA MUSIQUE</i> Dépôt Assurance Maladie	20/12/2019	1061.97

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
D	35533411	11433553	G	
B				MONTANTS DES SOINS
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr FIKRI Mariem

Ancien médecin du CHU Ibn Rochd
et de l'hôpital CHP My Rachid / Sidi Othmane
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Nutrition et Maladies Métaboliques
Echographie thyroïdienne
et Abdominale



الدكتورة فكري مريم

طبيبة سابقة بمستشفى الجامعي ابن رشد
طبيبة سابقة بمستشفى مولاي رشيد عثمان
إختصاصية في السكري، الغدد،
الهرمونات، مشاكل النمو والكوليسترول
الفحص بالصدى

Casablanca : الدار البيضاء : 30/12/2019

Mme Kamal Fatiha

1 -	stagiaire	700	Matin et midi
107.60x2 215.20	1cp 281f	3mois	
2 -	Achour	19	esch 1sem
115.00	1cp 281f	281f	
3 -	D-Lysine fat	1 amp 15j 1 mois	
49.60x2 99.20	1cp 281f. H s	1 amp 1 mois / 2 mois	
4 -	Diindo Song	1cp 281f. H s	
158.00 79.00	1cp 570	131.50x2 314.00	
5 -	Opra Song	1cp 570	
6 -	Tareq Song	1cp Matin 3 mois	

Dr FIKRI Mariem
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Nutrition et Maladies Métaboliques

Suite C

15, Rue 11, Jamila 3, Bd Driss Harti Sbata
Casablanca - 05 22 59 59 60 - INPE : 09 12 05 740
E-mail : Dr.mfikri.2010@gmail.com

15 زنقة 11، حي جميلة 3، شارع إدريس الرازي، سفارة
الدار البيضاء - 05 22 59 59 60 - INPE : 09 12 05 740
Dr.mfikri.2010@gmail.com البريد الإلكتروني:

7- Tardyferon 80 mg
1CP/1F / 3 mois



~~40.50 DH
81.00~~

T : 1041.90

319334



6 118001 103041
Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40.50 DH

1130178-A1B-NA



6118001030316
TAREG 80 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 131.50 DH

08778



6118001030316
TAREG 80 mg

28 comprimés pelliculés
PPV : 131.50 DH

107,60

107,60

LOT : 9111
PER : 12-20
P.P.V : 115DH00

PPV : 49,60
LOT : 19F18/
EXP : 06/2022

PPV : 49,60
LOT : 19F18/
EXP : 06/2022

LOT : M0259
PER : 07/20
PPV : 79,00

Dr FIKRI Mariem
Spécialiste en Endocrinologie et Médecine Pédiatrique,
Nutrition et Maladie de l'Appétit
15, Rue 17, Jemma 3, 86 Casablanca, Sbata - Casablanca
Tel : +212 52 22 99 59 80

6 118001 103041
Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV : 40.50 DH

IDO® 50 mg 15 comprimés effervescents

PPV 580DH00
EXP 06/2022
LOT 93018 1

PHARMACIE TAYEB
Derdassi 8ma, N° 27
Casablanca
Tél. +212 32 22 99 59 80